



## MASTÈRE SYSTÈMES DE TRANSPORTS FERROVIAIRES ET URBAINS

### LES PLUS DE LA FORMATION

- S'appuie sur une synergie étroite entre le monde professionnel et un réseau d'écoles
- Est compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle (format en alternance)
- Dispose d'une équipe pédagogique issue en majorité du monde enseignant et du monde professionnel (opérateurs, constructeurs, institutionnels)

Vous êtes ingénieur ou cadre du secteur ferroviaire ? Le Mastère Spécialisé vous permettra d'acquérir une vision d'ensemble des systèmes de transports ferroviaires et urbains, tout en intégrant les aspects techniques, économiques, institutionnels et réglementaires (français et européens). La formation couvre tout le champ du transport de voyageurs, urbain et interurbain, et du transport de fret.

### ADMISSION

#### Les conditions d'admission sont celles de la Conférence des Grandes Écoles :

les candidats doivent être titulaires d'un diplôme Bac+5 ou d'un diplôme Bac+4 accompagné d'une expérience professionnelle de 3 ans. D'autres parcours professionnels sont susceptibles d'être acceptés dans le cadre d'une dérogation.

#### Les modalités d'admission :

Jury de sélection sur la base d'un dossier de candidature et d'une audition.



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

**Le programme se déroule sur 15 mois en alternance.**

**Thèmes abordés durant la formation :**

- Acteurs et institutions du ferroviaire
- Management de projet et ingénierie systèmes
- Sécurité, exploitation, gestion de crise
- Économie des transports et analyse de la demande
- Génie civil, Infrastructure et maintenance
- Signalisation et contrôle-commande
- Matériel roulant
- Transport urbain et régional
- Fret et logistique

**Partenaires académiques**

• **Écoles partenaires :**

École des Ponts ParisTech - ENSIAME - UTC - ENTPE.

• **Établissements associés :**

EPFL - Université de Birmingham

• **Alumni**

Des «Rendez-Vous» sont organisés chaque année par l'association des Anciens Élèves du Mastère Ferroviaire (AEMF). Le président de l'AEMF : Gautier Bouskila (gautier.bouskila@rff.fr).

• **Partenaires professionnels**

Alstom, Ansaldo-STIS, Bombardier, EPSF, RATP, RFF, Siemens, SNCF, Systra.

## MASTÈRE SYSTÈMES DE TRANSPORTS FERROVIAIRES ET URBAINS

## ET APRÈS

**La vocation de ce Mastère Spécialisé est de vous rendre capable de :**

- Concevoir, exploiter ou gérer des systèmes de transports ferroviaires et urbains ;
- Construire ou gérer une offre de transport en intégrant les facteurs socio-économiques, organisationnels, réglementaires ;
- Appréhender les enjeux institutionnels et financiers ;
- Intégrer les compétences techniques dans le cadre de projets.

**Le Mastère Spécialisé ouvre la possibilité d'intégrer des postes à responsabilités au sein :**

- de l'industrie ferroviaire ;
- du secteur des travaux publics et d'infrastructures ;
- des opérateurs ferroviaires et urbains ;
- de collectivités publiques ;
- de bureaux d'étude en ingénierie des transports.



## PRATIQUE

**Calendrier**

**Candidature :** de janvier à fin mai.

**Jury d'admission :** mi-juin.

**Rentree :** début septembre.

**Duree des cours :** de septembre à juillet (en moyenne 1 à 2 semaines par mois, en alternance).

**Cout**

13 500 € en individuel.

16 000 € tarif entreprises

Didier DERKS

✉ didier.derks@uphf.fr

<http://www.uphf.fr/ensiamer/mastere-ferroviaire-ensiamer>

<http://mastere-ferroviaire.enpc.fr>

**ENSIAME**



Université  
Polytechnique  
HAUTS-DE-FRANCE